

Chapitre 1

Le marché

Il existe différents types de marché, celui des biens, des services, des capitaux et du travail. Aussi, on peut appréhender différentes tailles de marché (local, régional, national, transnational, international). Dans le cadre de l'Union européenne des vingt-huit pays membres¹, **le marché unique** correspond à une libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes au sein de ces pays disposant ainsi d'un tarif extérieur commun et autres règles communes.

À l'heure actuelle, de nombreux marchés sont en crise depuis 2009 dans la moitié des pays membres de l'Union européenne. Un éclairage sur l'ensemble des causes de ces déséquilibres nécessite toutefois la lecture de l'ouvrage (voir encart « pourquoi l'Europe est en crise depuis 2009 ? »).

I. Équilibre du marché

1. Définitions

Le marché se définit comme le lieu de rencontre d'une offre et d'une demande à un certain prix. Sur le marché des biens, l'offre correspond aux produits mis en vente et la demande est entendue comme la demande des biens à consommer.

L'équilibre du marché correspond à une égalisation entre l'offre et la demande à un certain prix (voir le graphique **Équilibre du marché de Léon Walras**).

Si l'offre est supérieure à la demande alors, les prix baisseront afin de revenir à un équilibre (si les prix baissent, la demande, les consommateurs, seront plus nombreux à vouloir acheter les produits offerts). Inversement, si l'offre est inférieure à la demande alors, les prix augmenteront. La demande croissante pour les produits énergétiques, par exemple, avec une certaine limitation de cette matière première disponible explique pourquoi les prix augmentent régulièrement en pétrole et en gaz. Ce phénomène génère de **l'inflation** (hausse générale des prix) ce qui diminue **le pouvoir d'achat** des ménages et augmente les coûts de production des entreprises.

1. Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

2. Conditions d'équilibre du marché : concurrence pure et parfaite

Dans une économie libérale, les prix se forment sans intervention publique. Le système de prix assure une fonction d'information (généralement une valeur monétaire), d'incitation (lorsque le prix varie puisqu'il peut inciter producteurs et consommateurs à modifier leurs comportements), d'équilibre sur chaque marché afin de contenter le plus d'offres et de demandeurs correspondant.

Pour que cet équilibre de marché fonctionne, le marché doit être en **concurrence pure et parfaite** : atomicité de l'offre et de la demande (pas de **monopole** ou d'**oligopole**), homogénéité des produits (produits identiques peu différenciés), libre entrée et sortie sur le marché (possibilité de créer une concurrence), transparence du marché (information non asymétrique, chaque acteur en relation doit disposer de toutes les informations utiles et réciproques), fluidité de l'offre et de la demande (mobilité des **facteurs de production** : le travail/les salariés/le capital/les machines), (en fonction des besoins du marché, réglementation souple, disponibilité et accessibilité des offres).

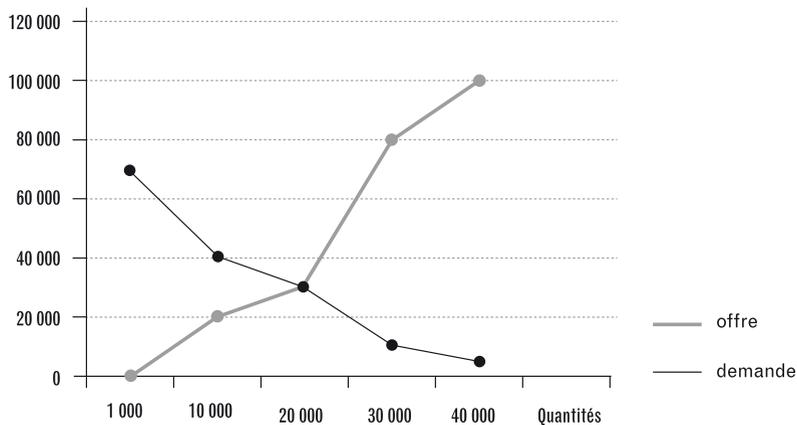
Dans la réalité, les conditions de concurrence pure et parfaite sont difficilement réalisables. Certains marchés sont de type monopolistique (un seul offreur) ou oligopolistique (quelques offreurs) en raison de la spécificité du secteur (certains secteurs d'activité nécessitent de lourds investissements en infrastructure qui ne peuvent être réalisés que par une firme de grande taille avec parfois l'aide des finances publiques comme dans l'électricité, le gaz, le ferroviaire, l'aérospatial, etc.) ou en raison de mouvements de concentration de certaines entreprises (fusions, acquisitions donnant naissance à des firmes multinationales de grande taille). Aussi, certaines entreprises réalisent des ententes (sur les prix par exemple) et autres formes de **concurrence déloyale**.

Toutefois, les économies libérales ont mis en place des règles juridiques visant à limiter la concurrence déloyale. Aux États-Unis, dès 1890, apparaît la *Sherman antitrust Act* afin de limiter les comportements anticoncurrentiels des entreprises. Depuis la mise en place du marché unique en Union européenne, il appartient à la Commission européenne de veiller au respect des règles de concurrence conformes au droit européen¹ (interdiction des ententes illégales et pratiques illicites de concurrence déloyale (art.101TFUE), des abus de position dominante (art.102TFUE) ainsi que des aides d'Etat et monopoles (art.107TFUE sauf exceptions).

1. Les articles du droit européen de la concurrence sont issus du traité de Lisbonne de 2009 (TFUE-traité de fonctionnement de l'Union européenne) reprenant les articles du traité de Rome.

Équilibre de marché en concurrence pure et parfaite de Léon Walras

Léon Walras (1877, *Éléments d'économie politique pure*) part d'un système de marché dans lequel il existe un prix par bien connu de tous, la demande (les consommateurs) et l'offre (les entreprises qui proposent un même bien). Les offres et les demandes s'équilibrent en fonction du prix. Si la demande est supérieure à l'offre, le prix augmentera et vice versa.



3. Pensée libérale et keynésienne sur l'équilibre du marché

Le **libéralisme économique** fut défendu par **Adam Smith** (1776, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*) lors de la première révolution industrielle en Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e siècle. Il développe la thèse de la main invisible concourant à l'équilibre de marché car la somme des intérêts et des actes individuels concourt à l'intérêt général.

La **théorie de l'équilibre général** fut ainsi démontrée par **Léon Walras** (1874 et 1877 *Éléments d'économie politique pure*) et complétée par **Vilfredo Pareto** (1906, *Manuel d'économie politique*) en définissant un **optimum** économique comme étant « le point où l'on ne peut plus accroître la satisfaction d'un agent économique sans diminuer celle d'un autre ».

Selon la pensée libérale, un déséquilibre de marché peut avoir pour origine la rigidité des prix à la baisse ou à la hausse en raison d'une réglementation publique. Par exemple, pour les produits alimentaires, la politique agricole commune européenne soutient les prix par des aides aux exploitants. Autre exemple, sur le marché du travail, un salaire minimum ne permet pas en situation de chômage de faire baisser le salaire pour augmenter les demandes d'emploi des entreprises.

Depuis la crise du krach boursier de Wall Street de 1929 aux États-Unis, les thèses de **John Maynard Keynes** (1936, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*) sur la nécessaire intervention de l'État pour réguler l'économie prennent écho dans les **économies capitalistes**. Lors de cette crise, on constate alors de l'**hyperinflation**, une forte **récession** et du **chômage**. Seul l'État fut perçu comme l'acteur économique capable de sortir le pays de ces déséquilibres de marché.

Il est alors admis que les fluctuations de l'activité économique ne sont pas exclusivement dues aux imperfections des marchés.

Dans l'analyse keynésienne, une des causes de déséquilibre du marché peut être une insuffisance de revenus des consommateurs et d'investissements des entreprises. Il appartient ainsi à la puissance publique d'intervenir pour rétablir les équilibres des marchés¹.

Pourquoi l'Europe est en crise depuis 2009?

Une **crise économique** correspond à différents déséquilibres macro-économiques de type récession (diminution du PIB) ou stagnation de la production, chômage, inflation. En fait, il s'agit du cumul de déséquilibres de nombreux marchés (de produits et de l'emploi).

Dans une économie mondialisée, tout choc d'un partenaire peut induire une interdépendance surtout si le choc provient d'une économie puissante comme celle des États-Unis.

Il faut distinguer les causes conjoncturelles (effets à court terme) des causes structurelles (effets à long terme).

► Causes conjoncturelles

- Diminution de la demande extérieure (récession des États-Unis puis d'autres partenaires) et intérieure (baisse de la consommation et des investissements) (sections 4, 5 ; 9 et 12).

► Causes structurelles

- Hausse durable des prix du pétrole et du gaz : la diminution des ressources énergétiques fossiles face à un accroissement de la demande notamment en raison de la croissance des pays émergents (sections 2 et 14)

1. Voir chapitre 2 : les acteurs de l'économie.

- Partage de la valeur ajoutée en faveur du capital au détriment du travail (stagnation des salaires) engendre une baisse de consommation progressive (sections 3 et 10)
- Inélasticité de certains produits aux prix, le marché ne s'équilibre pas si le prix baisse pour certains produits (sections 2 et 4)
- Substitution du travail par le capital, les entreprises remplacent des salariés par des machines jugées plus efficaces (section 5)
- Politiques de rigueur (baisse des dépenses et des revenus de transfert, hausse des impôts) dans un contexte de surendettement public (sections 6, 7 et 11)
- Vieillesse de la population ce qui entraîne une baisse de consommation de certains produits, hausse des dépenses santé et retraites et des difficultés de financement de la protection sociale (section 6)
- Investissements directs étrangers en faveur des pays émergents et autres pays en croissance dont des délocalisations entraînant des fermetures d'usines en Europe de l'Ouest notamment (section 13)
- Surendettement privé et public ce qui entraîne une restriction des crédits donc de la consommation et des investissements (section 11)
- Inefficacité de la valeur de change de l'Euro au regard des déficits de balances des opérations courantes de certains pays de la zone Euro (section 8)

II. L'inflation et la déflation

1. Définitions

Une hausse générale des prix, **l'inflation**, génère de nombreux déséquilibres de même qu'une baisse généralisée des prix, **la déflation**. La période qui suit une inflation se nomme **désinflation**.

Le niveau d'inflation se mesure au regard de l'indice des prix (un panier de prix de produits d'une période à l'autre) évalué par un institut de statistique officiel (l'**INSEE**¹ en France, **Eurostat** pour l'Union européenne des 28 pays membres).

Un niveau d'inflation est généralement admis lorsqu'il ne dépasse pas de plus d'un point le niveau de **croissance économique** (hausse de la production mesurée par l'évolution du PIB)². Par exemple, dans un pays dans lequel la croissance économique est modérée (plus ou moins 1 % de hausse du PIB annuel) un niveau d'inflation ne

1. INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques.

2. Voir chapitre 2.

doit pas augmenter au-delà de 2 % par rapport à l'année précédente (objectif de la Banque centrale européenne pour la zone Euro depuis sa création en 1999).

Si on constate une hausse des prix tandis que la croissance stagne ou évolue très lentement on parle de **stagflation**. Si l'inflation dure et s'amplifie on parle alors d'**hyperinflation**.

2. Analyse des grandes périodes d'inflation et de désinflation

Les différentes causes de hausse et baisse généralisées des prix sont analysées au regard des périodes suivant la Deuxième Guerre mondiale en Europe de l'Ouest et aux États-Unis.

A. Inflation en raison de la hausse des coûts de production

(les salaires) et de la croissance économique : les Trente Glorieuses

En Europe de l'Ouest, la période des Trente Glorieuses (des années 50 aux années 70) fut exceptionnellement propice à **la croissance économique** (forte hausse du **PIB**¹) et à l'emploi en raison de la hausse de la demande intérieure permise par la **production de masse** (production en grande série dans les secteurs de l'électroménager et des voitures par exemple) et ainsi de la consommation de masse de la part des salariés bénéficiant à l'époque d'une hausse continue de leurs revenus. Cette période a généré de l'inflation en raison de la hausse des salaires notamment. Toutefois, cette inflation fut modérée et n'a pas diminué le pouvoir d'achat des ménages qui bénéficiaient d'une augmentation de leurs revenus (salaires, pensions) et de la valorisation de certains biens acquis (immobilier par exemple).

B. Inflation générée par la hausse des prix des produits énergétiques : les deux chocs pétroliers des années 70

À partir du milieu des années 70 en Europe de l'Ouest, la croissance de la production a ralenti tandis que les prix continuaient à augmenter, il s'agit d'une période de stagflation.

Les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979 furent à l'origine d'une hausse des prix du pétrole orchestrée par les pays de l'**OPEP**² qui durcissent leurs conditions de vente vis-à-vis de la demande croissante occidentale. En effet, à cette époque certains pays arabes nationalisent les actifs pétroliers (Algérie, Irak, Libye) et

1. PIB- Production intérieure brute- Somme des valeurs ajoutées moins les consommations intermédiaires, voir chapitre 2.

2. OPEP- Organisation des pays exportateurs de pétrole, fondée à Bagdad en 1960. L'OPEP comprenant pour membres actuels : l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Indonésie, l'Irak, l'Iran, le Koweït, la Libye, le Nigéria, le Qatar, le Venezuela.

approvisionnement de façon croissante l'Occident du fait de la fermeture du canal de Suez et de la mise hors service de l'oléoduc *Tapline* (*Trans Arabian Pipeline*, par lequel transite le pétrole saoudien au Liban), les monarches deviennent actionnaires dans le capital des sociétés exploitantes du pétrole. Les pays de l'OPEP ont défendu leurs positions en réaction à la dévaluation du dollar de 1971. Le deuxième choc pétrolier fut influencé par la diminution des exportations iraniennes en raison de leur révolution populaire (grèves) qui a aboutie à l'exil du shah d'Iran en 1979 (plus complaisant avec les compagnies pétrolières occidentales que ses successeurs). Aussi, ce deuxième choc fut amplifié par la hausse du dollar en 1982.

La diminution des réserves de pétroles maintient le rapport de force en faveur des pays exportateurs de pétrole tandis que la demande ne cesse d'augmenter, entretenue par la croissance des besoins des **pays émergents** (la demande de pétrole croît plus vite que l'offre) jusqu'à ce que de nouvelles sources d'énergie prennent le relais.

C. Désinflation favorisée par le système monétaire et financier : les années 80-90

Selon la **théorie quantitative de la monnaie de Milton Friedman** (*The monetary history of the United-States 1867-1960*), toute augmentation de la quantité de monnaie (généralement par crédit) supérieure à l'augmentation de la production se traduit par une inflation.

Les années 80 sont marquées par une libre circulation des capitaux à l'échelle mondiale et de ce fait une forte concurrence entre banques et places financières. Il en a résulté une hausse des taux d'intérêts afin de capter l'épargne internationale et de ce fait un ralentissement de l'accès au crédit (pour la consommation et l'investissement) et ainsi une longue période de désinflation et de ralentissement économique.

L'appréciation du dollar américain dans les années 80 a également favorisé une désinflation (13,5 % d'inflation aux États-Unis en 1980 contre 6,1 % en 1982).

D. Déflation générée par une insuffisance de l'offre ou excès de demande : années 80

Lorsque les entreprises font des prévisions pessimistes sur leurs perspectives de vente, elles peuvent limiter leur production et ainsi générer une offre inférieure à la demande qui automatiquement se traduira par une hausse des prix.

À la fin de Trente Glorieuses en Europe de l'Ouest, le taux d'équipement des ménages en électroménager et en véhicule atteignait respectivement les 90 %